

Vision Partagée 2 : l'école de l'autonomie

Projet présenté par le groupe Suisse

Vision

Le système éducatif proposé fournit à chaque élève les instruments les plus sophistiqués de contrôle et de pilotage de ses apprentissages. Mais l'ingénierie pédagogique sur laquelle il s'appuie est avant tout basée sur la coopération et les projets collectifs. L'autonomie, comprise comme la capacité à mettre ses compétences aux services d'un groupe et à prendre sa part dans le projet commun, est ainsi la valeur cardinale de cette école.

Pourquoi

L'éducation doit être individualisée : elle doit répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant et lui permettre d'exprimer et de cultiver ses talents propres. Mais l'éducation est aussi une préparation à la vie sociale. Les compétences sociales sont parmi les plus importantes que chacun doit acquérir. Or, ces compétences ne peuvent s'acquérir autrement que par la pratique, dès le plus jeune âge.

Comment

L'école de l'autonomie s'appuie sur des moyens numériques sophistiqués de suivi et d'évaluation qui permettent tout à la fois de suivre et d'orienter les parcours individuels ainsi que les avancées des projets collectifs.

Eléments du "système école"	Que se passe-t-il ?
Cursus/ programme	- Le curriculum (ensemble de savoirs et de compétences) est défini par l'école et par le système éducatif dans lequel elle s'inscrit. Il est le cadre imposé dans lequel chaque élève va devoir définir ses buts et sa progression.
E?valuation des e?le?ves	- L'évaluation formative continue occupe une place centrale. C'est une évaluation individuelle. Elle est basée sur un logiciel sophistiqué, un tableau de bord, qui enregistre l'ensemble des activités, les performances, les réalisations et évalue en permanence la trajectoire d'apprentissage de l'élève en la confrontant aux buts qui lui ont été fixés initialement. - L'évaluation est également une évaluation diagnostic, capable de formuler des recommandations à l'élève, soit sous forme d'exercices de remédiation (type adaptive learning), soit sous forme de prescriptions d'activités (participations à des projets, particuliers, etc.).
Espace(s) d'apprentissage	- Des salles informatiques pour le travail individuel, l'accès à son tableau de bord, la pratique des activités individuelles d'apprentissage et de remédiation ; - Des salles de travail en petits groupes pour la réalisation des projets
Temps	La plus grande partie du temps (2/3 par exemple) est consacrée aux travaux des groupes et à l'avancée des projets. L'autre partie est dédiée au travail personnel prescrit par le tableau de bord. Une partie de ce travail peut se faire en dehors de l'école. Les horaires de présence sont imposés pour les plus jeunes et s'assouplissent progressivement. Le logiciel de suivi peut être prescriptif pour la présence et la participation aux projets.
Organisation /gouvernance/ pilotage	Les écoles sont autonomes (elles aussi !) mais elles sont tenues (par un contrat contraignant) de respecter le curriculum. Elles conçoivent leurs projets et mettent en place leur organisation pour satisfaire les objectifs fixés par le curriculum avec les résultats attendus. Chaque école est gouvernée à partir d'un tableau de bord de l'organisation qui reprend les données de l'ensemble des tableaux de bord des élèves et fournit une représentation des progressions, effectue un diagnostic en continu de la situation de l'école.
Objets pédagogiques numériques	L'école s'appuie sur un système d'information global qui gère les tableaux de bord individuels, les travaux des groupes et le pilotage de l'établissement. Au niveau des apprentissages individuels, le système dispose d'un accès à des banques d'activités pédagogiques de type « adaptive learning » qui exploite non seulement les données de l'établissement mais celles des autres écoles connectées au même réseau.
Enseignants	Il n'y a plus d'enseignants-experts à proprement parler. L'encadrement des élèves est assuré par des moniteurs, accompagnateurs, conseillers, facilitateurs avec de multiples valences : pédagogique, technique, psychologique, sociale, etc. Généralisation du tutorat : tutorat élève et tutorat groupe.